

**BRUNSWICK SOCIETE D'AVOCATS CONSEIL D'ODONTELLA
LORS DE SA LEVEE DE FONDS DE 700 000 EUROS**

Leader mondial du développement de gammes agroalimentaires à base de microalgues marines et inventeur du Saumon Végétal Marin®, Odontella réalise avec succès sa levée de fonds de plus de 700 000 euros.

Basée à Bordeaux et présidée par le Dr Pierre Calleja, la société a déposé plusieurs brevets relatifs à l'utilisation en agroalimentaire des microalgues marines dont l'Odontella, première microalgue marine au monde autorisée à la consommation humaine. Ces brevets concernent la formulation, à base de microalgues marines, d'une large gamme de nouveaux produits agroalimentaires, sains pour toute la famille (boissons, plats cuisinés, substituts de produits de la mer, biscuits...).

Cette levée de fonds est constituée d'un financement participatif au travers de la plateforme WiSEED, d'une aide à l'amorçage provenant de la région Nouvelle-Aquitaine et d'une prise de participation de la part de la société SAGA (leader dans le domaine de la nutrition sans antibiotiques, grâce aux macroalgues, programme développé par le groupe Olmix). Elle permettra à Odontella de lancer la commercialisation de ses gammes de produits dès 2018 et de structurer une équipe marketing et commerciale

Pour sa levée de fonds, Odontella était accompagnée par l'équipe Capital-Investissement & Fusion-Acquisition de Brunswick Société d'Avocats, représentée par Philippe Beauregard, Avocat associé. Cette opération témoigne une nouvelle fois de la capacité du cabinet à accompagner ses clients dans le cadre de levées de fonds structurantes pour leur développement, telles que lors des opérations de Spark Lasers, Yooji, LNC Therapeutics ou encore de Patatam.

Conseils de l'opération

Conseil juridique Odontella : Brunswick Société d'Avocats (Philippe Beauregard)

Contact Cabinet :

Philippe Beauregard
Avocat associé
Tél. : +33 1 78 99 43 99
pbeauregard@brunswick.fr

Contact Presse :

Cyril Rocca
Sachinka
Tél. : +33 1 77 35 70 32
c.rocca@sachinka.com

A propos de Brunswick Société d'Avocats

Créé en 1989, le cabinet, présent à Paris et à Bordeaux, accompagne ses clients - entreprises innovantes, PME-ETI françaises et internationales, cotées ou non et leurs dirigeants, investisseurs financiers et industriels - dans leur quotidien et dans leur développement. Ses équipes interviennent en droit des sociétés, fusion-acquisition, capital-investissement, droit des contrats commerciaux, droit immobilier, droit boursier et marchés de capitaux, droit fiscal, droit social, droit de la propriété intellectuelle et des technologies de l'information, droit des entreprises en difficulté et du contentieux du droit des affaires. www.brunswick.fr

Brunswick Société d'Avocats est un membre actif du réseau international d'avocats GESICA.
